

Début de la rédaction	15/09/18
Etat	En vigueur
Date entrée en vigueur	01/03/19
Processus connexes	-
Entités/Formations concernées	FISE

1. Contexte

Cette note a pour objectif à définir les niveaux de compétences génériques visées par la formation FISE.

2. Niveaux de compétence

A chaque compétence est associé un niveau qui permet de mesurer une progression tout au long de la formation. Le tableau définit ces niveaux :

Niveau 1	l'étudiant a été sensibilisé à la compétence à travers une situation
Niveau 2	l'étudiant a développé partiellement la compétence en participant à une situation
Niveau 3	l'étudiant décrit et explicite formellement une situation et la manière dont la compétence a été mise en œuvre pour traiter cette situation
Niveau 4	l'étudiant exerce de façon pertinente la compétence dans la situation et formalise cette situation
Niveau 5	l'étudiant adapte ou crée un modèle dans une situation et enrichit ses savoirs et savoir-faire associés à la compétence dans cette situation

Le niveau 3 est visé à minima en fin de formation.